



**HAL**  
open science

# Ruptures et continuités dans le lexique d'enfants bilingues français-breton

Erwan Le Pipec

► **To cite this version:**

Erwan Le Pipec. Ruptures et continuités dans le lexique d'enfants bilingues français-breton. Revue d'études d'oc, La France latine, 2022, 175, pp.57-91. hal-04017316

**HAL Id: hal-04017316**

**<https://hal.science/hal-04017316>**

Submitted on 7 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Erwan Le Pipec, 2022, « Ruptures et continuités dans le lexique d'enfants bilingues français-breton », *La France latine-Revue d'études d'Oc*, nouvelle série n°175, *Néolocuteurs et locuteurs natifs de langues régionales minoritaires : situations, pratiques, représentations et relations*, coordonné par Philippe Blanchet, p. 57-91.

## **Ruptures et continuités dans le lexique d'enfants bilingues français-breton**

### **Introduction : le breton, entre idéal et principe de réalité**

#### **1. Le test mené**

*1.1. Principes de base et choix des items*

*1.2. Les items retenus et la variation diatopique*

*1.3. Les items retenus et le breton standard*

*1.4. Réponses attendues*

*1.5. Passation du test*

#### **2. Résultats**

*2.1. Aperçu général*

*2.2. Grandes tendances*

*2.2.1. Cas de prééminence du breton standard*

*2.2.2. Prééminence globale du vannetais*

#### **Conclusions**

# Ruptures et continuités dans le lexique d'enfants bilingues français-breton

## Introduction : le breton, entre idéal et principe de réalité

L'enseignement bilingue précoce en breton a théoriquement pour raison d'être de maintenir vivante une pratique linguistique dans laquelle baigneraient les petits Bretons<sup>1</sup>. Les programmes officiels de l'éducation nationale de 2007 indiquent ainsi : *L'enseignement bilingue français-langue régionale qui fait l'objet d'une réglementation particulière, se fonde sur la présence de la langue dans l'environnement de l'élève.*<sup>2</sup> Or, un texte ministériel à caractère informatif de 2013 vient relativiser cette affirmation, puisqu'il singularise les langues des départements et territoires d'outre-mer : *La spécificité de ces langues tient en premier lieu à leur grande vitalité puisqu'il s'agit de langues vernaculaires, largement utilisées dans les actes du quotidien par une large partie de la population*<sup>3</sup>. Ce qui revient à reconnaître en creux que la pratique des langues de métropole n'est pas du même ordre. Pour s'en tenir au breton, selon un sondage effectué en 2018<sup>4</sup>, la population bretonnante est aujourd'hui en effet estimée à un peu plus de 200 000 locuteurs, soit 12,5 % de la population de la Bretagne occidentale, ou 5,5 % de la Bretagne historique. Le même sondage montrait par ailleurs que l'âge moyen des locuteurs était de 70 ans, avec un taux de pratique de seulement 1% chez les 15-24 ans. Pour les élèves bretons d'aujourd'hui, l'exposition à la langue bretonne semble donc très réduite et ce n'est pas une pratique familiale de cette langue qui motive l'inscription en classe bilingue. Bien au contraire, l'école est bien souvent le seul milieu où entendre du breton de façon intensive.

Une telle absence de contexte familial et sociétal endolingue pose toute une série de questions concernant l'effectivité de la transmission par la seule voie scolaire (Bentahila et Davis 1993 : 356). L'un de ces questionnements a trait à la perpétuation ou non des formes vernaculaires de breton, face à une forme standardisée que l'école diffuserait inévitablement. Mari C. Jones a ainsi montré qu'au Pays de Galles, le développement de l'enseignement du gallois (langue dotée d'une longue tradition livresque) conduisait au remplacement des usages locaux par une langue unifiée et non-territorialisée (Jones 1998 : 282-283 ; voir aussi Hornsby

---

<sup>1</sup> Cet enseignement précoce est proposé sous deux modalités : *immersiv* ou *paritaire*. Le modèle immersif a été développé par les écoles associatives *Diwan* depuis 1977 : l'ensemble des enseignements a lieu en breton jusqu'en CE1, puis le français est introduit progressivement, jusqu'à occuper en CM2 la place qui lui est définie par les programmes de l'éducation nationale. Le modèle paritaire, pratiqué dans les écoles publiques et catholiques, consacre à chaque étape de la scolarité 50% du temps scolaire à chacune des deux langues. La circulaire ministérielle du 14 décembre 2021, faisant suite au rejet de la loi Molac par le Conseil Constitutionnel, a introduit la possibilité d'étendre la part du breton au-delà des 50%, plaçant l'organisation paritaire potentiellement en sursis.

<sup>2</sup> *Bulletin officiel de l'éducation nationale* n°9 hors-série du 27 septembre 2007, annexe 1, p. 4.

<sup>3</sup> Ministère de l'éducation nationale, *Apprendre et enseigner les langues et les cultures régionales dans l'École de la République*, novembre 2013, p. 19.

<sup>4</sup> TMO & Conseil Régional de Bretagne (sous la direction scientifique de F. Broudic), *Etude sur les langues de Bretagne*. <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Etude-sur-les-langues-de-bretagne.pdf> (consulté le 30 août 2022).

2015 : 14, 62). Dès lors, de quel breton parle-t-on lorsqu'il est question de *la présence de la langue dans l'environnement de l'élève* ? Si cette affirmation semble juste<sup>5</sup>, elle passe sous silence d'une part que le breton en question peut être soit une forme vernaculaire, soit une forme standard ; et d'autre part que l'école se trouve de fait en situation de devoir choisir entre ces variétés. Par commodité, je passe sur le fait que les différents types de breton peuvent par ailleurs s'hybrider entre eux (Blanchet 2018 : 36-41)<sup>6</sup>. Avant d'envisager une telle possibilité, il faut d'abord souligner que privilégier telle ou telle forme de breton va potentiellement conditionner l'inscription des élèves dans des réseaux de sociabilité distincts : sphère familiale et vicinale, principalement avec la génération des grands-parents (mais pas exclusivement), dans le cas d'un breton marqué par les usages vernaculaires ; sphère plus jeune et moins attachée à un terroir dans le cas des formes standards. Ce qui signifie aussi que dans le premier cas, c'est la continuité et la reproduction de la communauté linguistique concrète qui est privilégiée. Tandis que dans le second, sa disparition est actée (plus ou moins volontairement ou même inconsciemment), voire justifiée au profit d'une continuité historique plus large et plus abstraite : celle de la communauté linguistique de la langue bretonne en général. Le choix entre ces deux options implique donc deux « communautés imaginées », qui se superposent partiellement, mais qui sont liées à des conceptualisations et des projets politiques différents, d'où les tensions qui peuvent exister parfois sur cette question.

Comment l'école fait-elle alors face à cette contradiction, au-delà des déclarations d'intention<sup>7</sup> ? C'est pour tâcher d'éclairer ce problème que j'ai soumis un groupe d'élèves de primaire d'une école bilingue au test lexical présenté ici. Ce test s'inscrit par ailleurs dans un projet plus vaste de description du breton enfantin (Le Pipec 2021 2022-a, 2022-b). Précisons que ce travail ne procède pas d'une volonté d'essentialiser la variation, ni de la maintenir inchangée coûte que coûte. Le caractère discriminant que possèdent certains traits de variation peut parfois être un phénomène très récent ou superficiel. Mais même si tel n'est pas le cas et que la variation est enracinée dans l'histoire, la fonction identificatoire qu'elle revêtait dans la société rurale ancienne n'a pas forcément vocation à être perpétuée : l'école ne peut avoir pour objectif de reproduire fidèlement des usages en quelques sorte sacralisés. Cependant, comme on l'a vu à travers les ambitions qu'elle affiche, elle ne peut pas non plus complètement tourner le dos aux usages tels qu'ils existent dans l'environnement immédiat des élèves. Il y a donc un juste équilibre à trouver, entre partage du commun de la langue bretonne et continuité des pratiques locales, moteur d'identification et d'investissement affectif. En somme, dans le cas présent, il s'agit de répondre à la question suivante : lorsqu'une alternative existe entre deux vocables territorialement différenciés, l'école transmet-elle un usage conforme à celui de la région où vivent les élèves ? Ou au contraire, préfère-t-elle un lexique en usage dans d'autres

---

<sup>5</sup> La « présence » du breton n'implique pas qu'elle soit nécessairement massive, ni que l'élève ne le parle.

<sup>6</sup> Pour être juste, il faut dire que l'opposition entre les deux grands archétypes de breton, local et standard, qui conduit parfois à les décrire comme deux langues différentes (Hornsby 2015 : 127), a quelque chose d'excessif : un bon niveau de connaissance de la langue permettant de comprendre les deux registres n'a rien d'exceptionnel, c'est avant tout l'ignorance qui a forgé le cliché d'une opposition indépassable et lui assure une persistance.

<sup>7</sup> La charte des écoles *Diwan* exprime ainsi depuis 1977 (article 6) : *Diwan déclare son hostilité à toute uniformisation linguistique et est attachée aux diverses formes d'expression culturelle, affirmant que seule leur complémentarité est source d'unité, d'enrichissement mutuel et collectif. Le breton enseigné dans les écoles maternelles Diwan est celui utilisé dans leur environnement géographique et humain.* Par la suite, l'enseignement public adoptera un postulat similaire (Ministère de l'éducation nationale : Bulletin officiel n°9 du 27 septembre 2007, p. 24 et 33. Le non-respect de ce principe affiché a suscité les remarques acides de M. Madeg (2010).

régions, mais élevé au rang de standard par sa diffusion sur des supports livresques ou didactiques ?

## 1. Le test mené

### 1.1. Principes de base et choix des items

Le test a été réalisé au printemps 2017, dans une classe de primaire bilingue du nord du Morbihan, dans la zone de pratique historique du breton, où les parlers locaux sont généralement perçus et décrits comme appartenant au domaine du *vannetais*. Seuls 11 élèves y ont participé, scolarisés du CE2 au CM2. Pour préserver leur anonymat, ils seront désignés par la lettre E suivie d'un numéro de passage (de E1 à E11). Pour plus de précisions concernant le groupe et les conditions de sa sélection, voir Le Pipec 2022-b.

Afin d'évaluer les usages lexicaux des élèves, j'ai sélectionné une liste de mots d'usage courant, qui semblaient représentatifs d'une variation structurante chez les usagers du breton. Avant de poursuivre, il paraît en effet nécessaire de distinguer deux types de variation : *horizontale* et *verticale*.

La variation *horizontale* ou *diatopique* est celle qui affecte la répartition territoriale des vocables. Celle-ci peut se présenter selon trois grandes configurations :

- Certains mots sont d'usage général et ne permettent pas de déterminer la provenance géographique d'un locuteur : *dorn* (main), *dec'h* (hier), *bara* (pain), *bras* (grand), *noz* (nuit), *yar* (poule)...
- D'autres mots peuvent avoir plusieurs synonymes dont l'usage est très répandu. Ils ne permettent pas non plus de déterminer avec précision la provenance géographique d'un locuteur, même si des usages préférentiels peuvent se dessiner dans certaines régions : *atav/bepred/dalc'hmat* (toujours), *lapous/evn/pichon* (oiseau). Certaines cartes d'atlas linguistiques<sup>8</sup> sont donc à manipuler avec prudence puisqu'elles tendent à figer une variation qui peut être en réalité très labile.
- Dans d'autre cas enfin, les usages lexicaux constituent un véritable compartimentage. Des mots différents ont un usage limité à une région donnée et distinguent immédiatement leurs locuteurs par rapport à leurs voisins : *lostenn* (jupe) ou *draf* (barrière), usités uniquement dans le Léon, face à *brozh* et *kloued* partout ailleurs ; *beure* (matin), en usage dans le Trégor et la Haute Cornouaille, face à *mintin* etc.

La variation *verticale* permet quant à elle d'opposer des usages avérés aux formes *standard*. Par *variété standard*, on entend en général *un état de langue non-marqué*, que ce soit socialement ou territorialement. Dans les faits et pour parvenir à une telle langue abstraite, il s'agit aussi d'un état de langue normé, pratiqué à l'écrit et dans des contextes oraux formels, transmis par le biais d'un enseignement formalisé. Une langue standard ne tombe donc pas du ciel : elle est le produit d'un processus multiséculaire, issu du travail silencieux de la société civile, aiguillonnée par une volonté politique. Or le breton n'a jamais bénéficié de telles conditions. Ni politique linguistique ancienne, ni soutien sociétal massif : au contraire, les processus successifs de *modernisation* de la société bretonne (que l'on peut identifier du XVII<sup>e</sup>

---

<sup>8</sup> Jean Le Dû, 2001, *Nouvel Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, Brest, CRBC, carte 88 (toujours), carte 214 (oiseau).

au XX<sup>e</sup> siècle) ont à chaque fois renforcé l'importance de maîtriser le français et relégué le breton dans l'oralité et l'informel. C'est donc l'Eglise, puisqu'elle a longtemps été la seule institution officielle à faire usage du breton, qui a été le moteur de la standardisation du breton, grâce à l'expansion de l'imprimé et de l'écrit à vocation pastorale. Toutefois, si les hommes d'Eglise ont joué un rôle très important dans la constitution d'une tradition écrite, ils n'ont jamais prétendu à ce rôle : leur usage du breton était guidé par le pragmatisme (Le Pipec 2022-c). Le *breton standard* est donc essentiellement un phénomène d'usage : un ensemble de tendances, consacrées par l'autorité de la tradition, mais jamais fixées indiscutablement. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, la recherche d'efficacité conduit à l'abandon des graphies étymologiques, unifiées mais obsolètes, au profit du principe phonétique. Ceci va cependant mener à une impasse : l'impossibilité de représenter graphiquement une prononciation moyenne adaptée à l'ensemble du territoire. Il en résulta une partition du domaine bretonnant en deux grandes zones aux pratiques différenciées. Tandis que la moitié nord-ouest de la Basse-Bretagne<sup>9</sup> se pliait aux mêmes grands principes (qui n'excluaient pas une assez grande souplesse), permettant la circulation des textes, l'évêché de Vannes se dotait par tâtonnements de sa propre norme, qui sera en usage jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Ces deux normes contigües étaient surtout destinées à refléter des spécificités phonologiques et morphologiques, mais elles étaient aussi dépendantes des usages lexicaux de leurs zones d'emploi : les dictionnaires ou autres sources reflètent avant tout les pratiques de leurs lecteurs et mentionnent rarement les mots usités ailleurs. Le *breton standard* est donc tributaire d'une territorialisation implicite : sans que cela ne soit toujours clairement dit, il constitue une sorte de synthèse des usages de la moitié nord-ouest de la Basse-Bretagne, laissant de côté ceux des périphéries et du pays vannetais.

Les douze mots qui ont été choisis l'ont donc été parce qu'ils satisfaisaient deux conditions essentielles : celle d'une partition géographique claire, qui distingue les pratiques de la zone d'enquête par rapport aux régions voisines ; et celle d'une différenciation analogue face au *breton standard*. L'inventaire retenu est le suivant :

1 – enfant	4 – bouche	7 – beurre	10 – ferme
2 – cheval	5 – hiver	8 – an	11 – eau
3 – grenouille	6 – chaud	9 – décembre	12 – renard

## 1.2. Les items retenus et la variation diatopique

Concernant la différenciation territoriale, elle s'observe pour chacun des mots concernés à partir des deux atlas linguistiques disponibles : ALBB<sup>11</sup> et NALBB<sup>12</sup> :

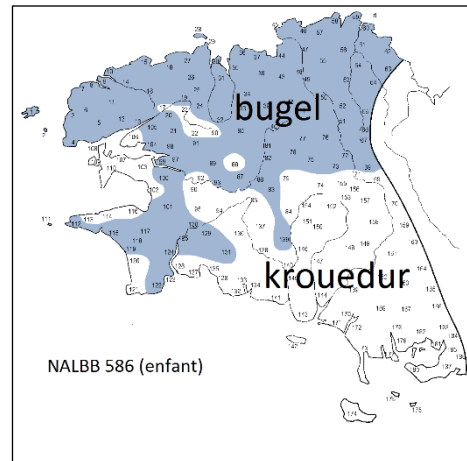
<sup>9</sup> *Grosso modo*, le Finistère et les Côtes-d'Armor actuels, ou les anciens diocèses de Cornouaille, Léon et Trégor, abrégés en breton par les lettres « KLT ».

<sup>10</sup> L'unité graphique actuelle est possible parce que le principe phonétique a été abandonné, pour un retour à une graphie étymologique, qui autorise une multiplicité d'oralisations. Si la graphie vannetaise n'est pratiquement plus usitée aujourd'hui, cela ne signifie donc pas l'abandon des prononciations spécifiquement vannetaises.

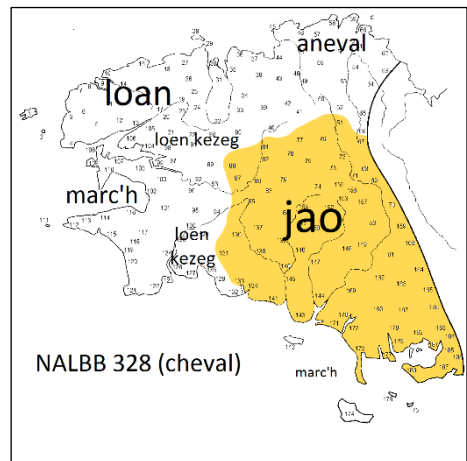
<sup>11</sup> Pierre Le Roux, 1924-1963, *Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, Rennes, Plihon & Hommay, Paris, Champion. Réédité par F. Falc'hun, Editions armoricaines, Brest, 1977.

<sup>12</sup> Jean Le Dù, 2001, *Nouvel Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, op. cit.

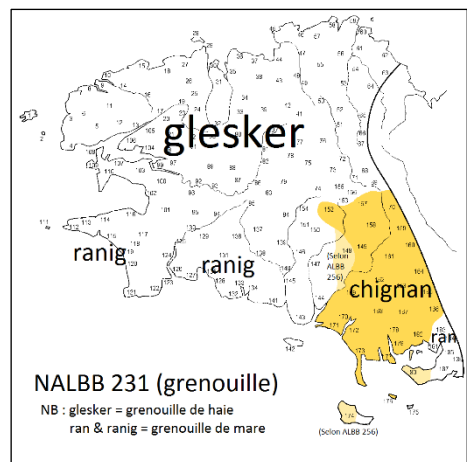
**1 - *Enfant*** : les atlas tendent à fournir une image tranchée qui ne correspond pas bien à la réalité. Ceux-ci montrent en effet un partage en deux zones, usant de deux termes très différents. Le NALBB montre même une forte expansion de *bugel*, au détriment de *krouadur* dans les dernières décennies. En réalité, sur une grande part du Finistère, ce sont les deux mots qui sont en usage (*krouadur* désignant *l'enfant de moins de sept ans*, selon Troude 1842). C'est donc uniquement dans la moitié est de la Basse-Bretagne que l'on n'emploie qu'un seul mot : *bugel* dans le Trégor et le Haute-Cornouaille, face à la variante *krouedur* en vannetais. *Grosso modo*, il semble que *bugel* soit ainsi inconnu au sud-est d'un axe Concarneau-Saint Brieuc.



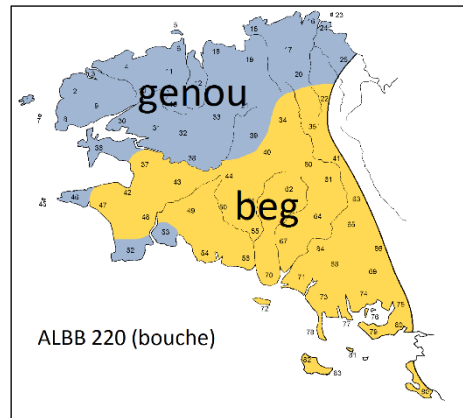
**2 - *Cheval*** : il y a peu d'évolution entre les deux atlas, mais la domination de *jao* s'impose dans une vaste zone sud-est. *Marc'h* y est également connu, mais avec le sens *d'étalon*. *Jao*, qui serait l'évolution de l'emprunt au français *cheval*, est donc d'usage exclusif pour désigner l'espèce. L'évolution qu'a subi le mot ainsi que son extension géographique laisse penser à un emprunt ancien, probablement médiéval.



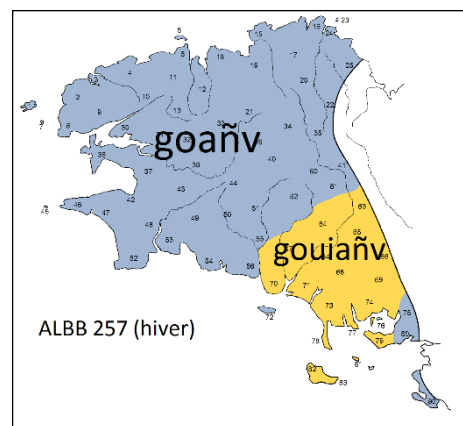
**3 - *Grenouille*** : la Bretagne abrite quatre espèces de grenouilles : la rainette verte des champs ou arboricole (*hyla arborea*), la grenouille brune de haies (*rana dalmatina*), la grenouille rousse (*rana temporaria*) et la grenouille verte des mares (*pelophylax*). Il n'est pas sûr que les parlers populaires maîtrisent ces distinctions, d'où une certaine confusion sur la signification exacte des termes *ran(ig)* et *glesker*. Si l'on se fie à Vallée et au NALBB, *ran*, qui vient du latin *rana*, serait ainsi la *pelophylax*, alors que *glesker* désigneraient les *ranae* ! Dans le sud-est, c'est *chignan* qui est majoritaire, quelques fois aux côtés des deux autres mots, mais comme générique confondant les espèces. Parfois transcrit *skignan* (voir aussi le toponyme *Signan*), le mot serait un emprunt au gallo.



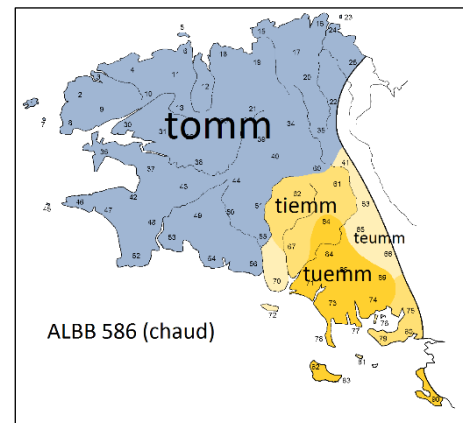
**4 - Bouche :** la Basse-Bretagne se partage entre deux mots tous deux d'origine celtique : *genou* se retrouverait dans les noms de Genève et de Gènes (situées sur la « bouche » d'un fleuve) ; *beg* est parent du gaulois *bekos* et de là du français *bec*, mais également du gallois *ceg*. Troude (1842) mentionne les deux, faisant de *genou* un générique et en spécifiant « petite bouche » ou « de cheval » pour *beg*. La répartition visible sur cette carte pourrait donc être récente et surtout trop tranchée par rapport à la réalité d'un usage polysémique dans certaines régions. *Beg* semble toutefois exclusif au moins à l'est d'un axe Saint-Brieuc-Concarneau.



**5 - Hiver :** il ne s'agit pas ici d'une opposition lexicale *stricto sensu*, mais d'une opposition de formes, issues du même étymon, *gouiam* (Deshayes 2003<sup>13</sup>). La forme vannetaise serait donc plus proche du vieux-breton. Elle n'est pas non plus sans rappeler le gallois *gaeaf*. On peut néanmoins assimiler cette divergence à une opposition lexicale puisque les formes en présence sont stabilisées et clairement identifiables. Si elles reposaient initialement sur une variation de type phonologique, elles ont donc acquis leur autonomie.



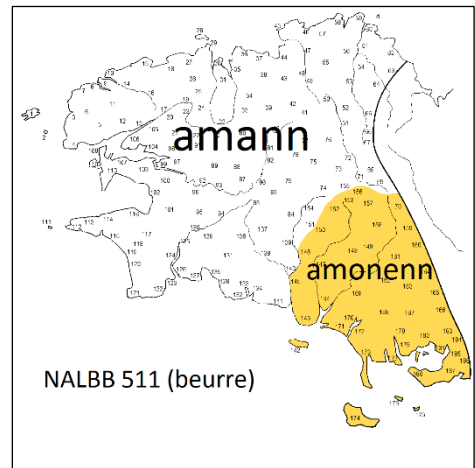
**6 - Chaud :** il en va de même que précédemment, avec deux formes qui procèdent probablement d'une même racine, connue à travers le moyen-breton *toem*. Le nord-ouest ne connaît que *tomm* (déjà présent également en moyen-breton, cf. Ernault 1896), tandis que le sud-est, correspondant ici assez bien à l'ancien pays vannetais, utilise des variantes ayant conservé ou gardé la trace de la semi-voyelle après le /t/. Aujourd'hui orthographiées généralement *toemm*, elles sont donc plus proches du gallois *twym*.



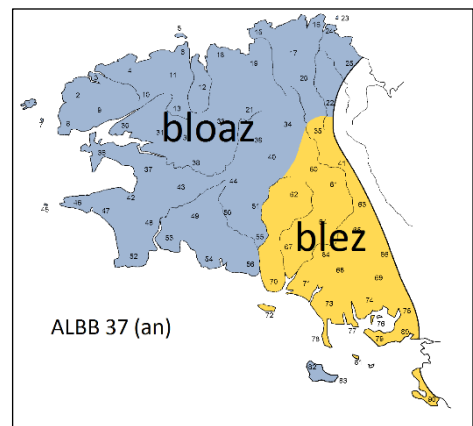
<sup>13</sup> La référence est absente chez Fleuriot 1964 et Loth 1884.



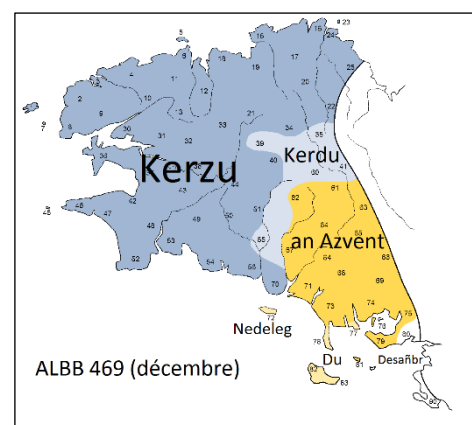
7 – **Beurre** : là encore, les deux formes sont issues de la même racine, *amanen*, qui est encore citée en 1842 par Troude, comme alternative à *amann*. L’accent pénultième au nord-ouest a entraîné l’amouïssement de la finale, facilité par la redondance du phonème /n/, qui rendait probablement confuse la dernière syllabe atone. En revanche, l’accent final du sud-est a conservé intact le terme d’origine (même s’il y a un doute sur le timbre d’origine de la voyelle centrale). Une nouvelle fois, le vannetais se rapproche davantage du gallois : *menyn*.



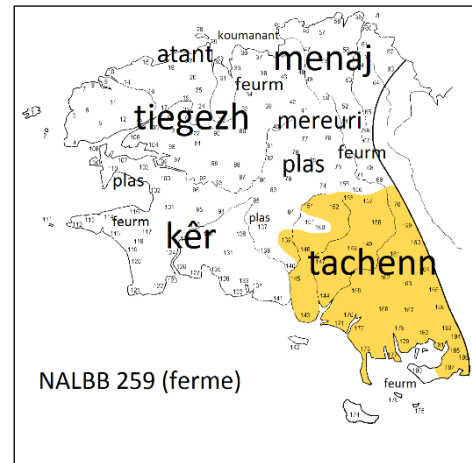
8 – **An** : il est possible qu’ici également, on ait affaire à deux formes du même mot, mais dans ce cas, leur séparation serait très ancienne. *Blez* vient du vieux-breton *blid* [blið], qui évolue en *blizen* en moyen-breton et correspond au cornique *bledhen*. De son côté, *bloaz*, avec la semi-voyelle qui le caractérise ne peut pas dériver de la même source. Il s’apparente au vieux-gallois *blodin* et au cornique *bloodh* (Fleuriot 1964 : 86). Comme pour les trois exemples précédents, l’alternance entre les formes n’est pas possible, sauf occasionnellement, pour les populations qui vivent près des isoglosses et pour mieux se faire comprendre de leurs voisins.



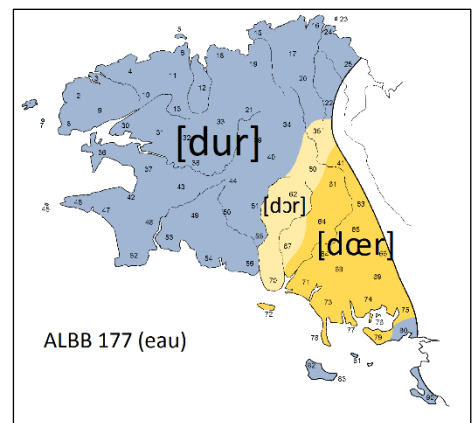
9 – **Décembre** : le mot majoritairement employé est *Kerzu*, avec variante *Kerdu*. Il s’agit probablement de noms très anciens (le mois « très noir »), que l’on retrouve également en cornique. Dans l’ancien pays vannetais, ce nom est aussi attesté sur l’île d’Hoëdic, mais le continent a dans l’ensemble adopté un nom issu du calendrier chrétien : *an Azvent* (le mois de l’Avent), face à *miz Nedeleg* (le mois de Noël) à Groix. Le domaine maritime utilise aussi *miz Du* (le mois noir), alors qu’il a le sens de *novembre* dans la zone qui emploie *Kerzu*.



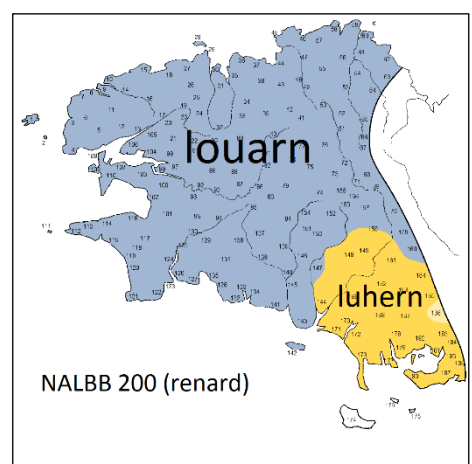
**10 – Ferme :** ce mot donne lieu à une importante variation. Dans une société rurale où presque tout le monde était paysan et toutes les habitations ou les villages des fermes, il y a une certaine porosité entre ces concepts. D’où l’emploi de *tiegezh* (littéralement « cellule familiale ») ou *kêr* (en principe, « village »). Assez curieusement, dans le pays vannetais, c’est *tachenn* qui s’est imposé, alors que ce mot possède ailleurs le sens de *terrain*.



**11 – Eau :** la voyelle centrale de ce mot était à l’origine une diphtongue /ɔw/, conservée en cornique : *dowr*. Au nord-ouest, la diphtongue s’est simplifiée sous l’effet de l’accent tonique, en se fermant vers /u/. Au sud-est, elle s’est sans doute maintenue assez tardivement, d’où son antériorisation en /əʊ/, conduisant *in fine* à la simplification en /œ/. La simplification en /ɔ/ dans une longue bande centrale est probablement due aussi à un maintien tardif de la diphtongue originelle. Comme pour *hiver* (5) et *chaud* (6), ces variantes sont stabilisées et ne témoignent plus d’une variation paradigmatique, ce qui justifie de les traiter comme des mots différents.



**12 – Renard :** ce mot proviendrait du vieux-breton *louuern*, apparenté au gallois *llewyn* (Henry 1900, Deshayes 2003). Le nord-ouest a donc fait évoluer le mot par ouverture de sa dernière voyelle, tandis que le sud-est aurait conservé celle-ci, toute en antériorisant la première voyelle. Dans les deux cas, c’est la voyelle accentuée qui reste inchangée, tandis que la voyelle atone subit une inflexion. Les graphies autrefois en usage en vannetais ont généralement adopté la forme reproduite sur la carte : *luhern*. Encore une fois, en dépit d’une étymologie commune, les deux formes sont suffisamment distinctes pour être identifiées comme deux mots.



L’inventaire de ces différents mots et des formes en usage fait donc apparaître un paradoxe bien connu des dialectologues : de par sa position périphérique et sa contiguïté avec le domaine roman, le sud-est bretonnant comporte à la fois davantage d’emprunts romans (ce

qui le disqualifie aux yeux des puristes obnubilés par la celticité du breton), mais également des formes plus proches du vieux-breton et du gallois (ce qui est susceptible de lui conférer une grande légitimité aux yeux de ces mêmes puristes).

### 1.3. Les items retenus et le breton standard

Cerner les limites du *breton standard*, à partir desquelles établir une comparaison n'est pas chose si aisée. Comme il a été expliqué plus haut, en l'absence d'une institution habilitée à le définir, le *breton standard* est le fruit d'un travail collectif, non-conscient et non-concerté<sup>14</sup>. Trois sources me paraissent occuper une place majeure dans la constitution du lexique du breton standard actuel :

- Les travaux de François Vallée au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles représentent l'arrivée à la maturité d'une *dynamique de standardisation* initiée au début du XIX<sup>e</sup> par Le Gonidec (Le Pipec 2018). Ce dernier avait institué une règle non-écrite chez la plupart des écrivains bretonnants, qui consiste à employer un breton épuré, en débarrassant la langue de ses emprunts au français et en créant quantité de mots pour les remplacer ou simplement pour exprimer des réalités nouvelles. Le grand dictionnaire de Vallée, en 1931, constitue ainsi l'aboutissement de plusieurs décennies de rénovation du vocabulaire breton. Vallée est en outre très investi dans la revendication de l'enseignement du breton et son travail de lexicographe trouve une application dans la constitution de supports pédagogiques et d'une para-littérature scientifique et scolaire. Il y a donc chez Vallée non seulement une volonté de définir un corpus lexical de référence, mais aussi de transformer le breton en une langue moderne, pouvant tout exprimer. Mentionnons au passage que le dictionnaire de 1931 sera salué par Pierre Le Roux (1934), professeur de celtique à l'Université de Rennes et auteur de l'ALBB, qui concevait donc l'initiative comme venant compléter, mais ne s'opposant pas au travail des descripteurs de la langue populaire.
- C'est à peu près à la même époque que Roparz Hemon commence à être actif. Ses premiers ouvrages sont surtout à caractère didactique, de sorte que son dictionnaire (première édition de 1928) est en réalité un glossaire. Son projet est toutefois identique à celui de Vallée, avec qui il est en contact étroit : fournir aux nouveaux locuteurs du breton les outils linguistiques propres à une langue moderne et forger une norme cultivée. Roparz Hemon est par ailleurs un écrivain et un éditeur prolifique, ce qui peut expliquer un biais en faveur des usages livresques. Ceci toutefois sans trancher fondamentalement avec les usages populaires. Hemon se montre en effet réservé face aux excès de purisme qu'il décèle chez Vallée : les emprunts au français ne sont donc pas systématiquement exclus chez lui. L'intensité de son activité littéraire et la très large diffusion de son dictionnaire auprès des publics d'apprenants amènent à identifier celui-ci comme une source majeure du *breton standard*, en tant que définissant, lui aussi, un corpus de référence (au départ pratiquement identique à celui de Vallée, mais plus restreint pour conserver un format maniable à son dictionnaire, puis enrichi de nouvelles entrées au fil des rééditions).

---

<sup>14</sup> Ce sont aujourd'hui les éditeurs qui, de fait, par leur politique orthographique, grammaticale ou lexicale définissent, réorientent ou réinventent par petites touches le breton standard.

- Un troisième ouvrage peut être identifié comme une source du *breton standard* : le dictionnaire de Kervella, Desbordes & Kadored, paru en 1993. Chronologiquement, il succède à deux autres dictionnaires importants : l'ouvrage collectif des éditions Garnier de 1986 et celui de Francis Favereau, de 1992. Mais ces deux derniers donnent la part belle à la langue populaire et revêtent une dimension exhaustive qui les distinguent des standardisateurs. Le dictionnaire de Kervella & al. s'inscrit en revanche pleinement dans la tradition didactique inaugurée par Vallée et Hemon : de petites dimensions, il s'agit d'un usuel destiné surtout aux débutants. En se limitant au vocabulaire courant, il est contraint d'ignorer en grande partie la variation et reconduit pour l'essentiel le corpus de référence prescrit depuis ses prédécesseurs. Très diffusé auprès des apprenants des trois dernières décennies, ce dictionnaire aura probablement eu une certaine influence sur les usages des jeunes générations.

Les douze mots retenus apparaissent ainsi dans les dictionnaires mentionnés (la quatrième colonne donne aussi par comparaison les entrées du dictionnaire de F. Favereau) :

	<b>F. Vallée (1931)</b>	<b>R. Hemon (1965<sup>15</sup>)</b>	<b>Kervella et al. (1993)</b>	<b>F. Favereau (1992)</b>
1 – enfant	<i>Bugel, kroueadur, krouadur</i>	<i>Bugel, krouadur</i>	<i>Bugel, krouadur</i>	<i>Bugel, krouadur</i>
2 – cheval	<i>Marc'h, penn-kezeg, loen-kezeg</i>	<i>Marc'h, roñse</i>	<i>Marc'h, roñse, loen-kezeg</i>	<i>Loen(-kezeg), penn-kezeg, marc'h, jav, roñse</i>
3 – grenouille	<i>De mare : ran, ranig, houperig-dour, nozigan. De haie : glesker, gloesker ; V skignan, chignan</i>	<i>Ran, glesker</i>	<i>Ran, glesker</i>	<i>Glesker, gweskleñv, skignan, chignan, ran</i>
4 – bouche	<i>Genou, beg, klak</i>	<i>Genou, beg</i>	<i>Genoù</i>	<i>Genoù, beg</i>
5 – hiver	<i>Goañv</i>	<i>Goañv</i>	<i>Goañv</i>	<i>Goañv, gouiañv</i>
6 – chaud	<i>Tomm</i>	<i>Tomm</i>	<i>Tomm</i>	<i>Tomm, toemm, tiomm</i>
7 – beurre	<i>Amann ; V amonenn</i>	<i>Amanenn</i>	<i>Amann, amanenn</i>	<i>Amanenn, amann, amonenn</i>
8 – an	<i>Bloaz ; T bloa ; V blé</i>	<i>Bloaz</i>	<i>Bloaz</i>	<i>Bloaz, ble</i>
9 – décembre	<i>Kerzu, kerdu ; V keverdu</i>	<i>Kerzu</i>	<i>Kerzu</i>	<i>Kerzu, Kerdu, an Azvent</i>
10 – ferme	<i>Feurm, mereurri, merourri, atant</i>	<i>Mereuri, atant</i>	<i>Atant, menaj, feurm, mereuri, koumanant</i>	<i>Feurm, ferm, atant, menaj, plas, tachenn, dalc'h, koumanant, mereuri, tiegezh</i>
11 – eau	<i>Dour ; V deur</i>	<i>Dour</i>	<i>Dour</i>	<i>Dour, doùr</i>
12 – renard	<i>Louarn</i>	<i>Louarn</i>	<i>Louarn</i>	<i>Louarn</i>

On remarque d'emblée que l'inventaire des formes lexicales est assez riche chez Vallée, qui mentionne les particularismes vannetais par un V (et ceux du Trégor par un T). Mais d'une

<sup>15</sup> Il s'agit d'une des nombreuses rééditions de l'ouvrage de 1928, chronologiquement située à peu près à mi-chemin entre Vallée et Kervella & al.

part, ces formes alternatives vannetaises ne sont pas toutes présentes ; d'autre part, les signaler comme un usage régional revient de fait à les exclure du registre standard. Hemon et Kervella & al. poussent donc la logique à simplifier le corpus en éliminant ces doublets (mais cela tient aussi, comme on l'a vu à des questions de place). Signalons tout de même que *amanenn* est présent pour désigner le *beurre*, aux côtés de *amann* chez Kervella & al. On peut toutefois penser que c'est là davantage un effet de continuité par rapport au corpus de R. Hemon, dont il est en partie issu, plutôt qu'une sympathie marquée pour le vannetais.

Le contraste est en tout cas saisissant avec le dictionnaire de Favereau, qui relève d'une démarche d'exposition et non de standardisation. A part l'exemple 12 (*louarn/luhern*, renard), toutes les formes spécifiques au vannetais sont mentionnées dans ce dernier, quand les autres les ignorent le plus souvent. Y compris d'ailleurs lorsque la diversité lexicale est importante et qu'aucun mot ne s'impose, comme c'est le cas avec « ferme » (exemple 10) : presque tous les mots indiqués sur la carte 259 du NALBB sont ainsi présents chez Kervella & al., qui place le mot *atant* en première position, bien qu'il soit très minoritaire, mais ne donne pas le mot vannetais *tachenn* ! Il en va de même avec « cheval » (exemple 2) : alors que *jao* domine très largement sur le terrain, aucun des trois premiers dictionnaires ne le mentionne. En cela, ils poursuivent, comme indiqué plus haut, la tradition d'une limitation des sources du breton standard aux parlers de la moitié nord-ouest de la Basse-Bretagne.

#### 1.4. Réponses attendues

En fonction de ce qui vient d'être présenté, les réponses seront classées de la manière suivante :

		Breton local	Breton standard
1	Enfant	<i>Krouedur</i>	<i>Bugel</i>
2	Cheval	<i>Jao</i>	<i>Marc'h</i>
3	Grenouille	<i>Chignan</i>	<i>Ran, glesker</i>
4	Bouche	<i>Beg</i>	<i>Genoù</i>
5	Hiver	<i>Gouiañv</i>	<i>Goañv</i>
6	Chaud	<i>Toemm</i>	<i>Tomm</i>
7	Beurre	<i>Amonenn</i>	<i>Amann</i>
8	An	<i>Blez</i>	<i>Bloaz</i>
9	Décembre	<i>An Azvent</i>	<i>Kerzu</i>
10	Ferme	<i>Tachenn</i>	<i>Atant (ou autre)</i>
11	Eau	<i>Doùr</i>	<i>Dour</i>
12	Renard	<i>Luhern</i>	<i>Louarn</i>

#### 1.5. Passation du test

Les mots choisis ont été évalués en présentant aux élèves la grille d'illustration ci-dessous, et en leur demandant (dans le cadre d'un entretien individuel) : *Comment appelle-t-on ceci en breton ?*



Toute la procédure a été enregistrée pour un meilleur contrôle ultérieur des réponses. La prise de contact avec les enfants s'est déroulée en breton, mais pour limiter toute influence, les échanges qui ont eu lieu lorsque le dessin ne suffisait pas à produire une réponse, se passaient en français.

Certains mots, un peu abstraits, ont en effet posé quelques problèmes, dans la mesure où les illustrations n'étaient pas toujours suffisamment explicites : en 1 (enfant), les élèves ont souvent répondu spontanément *le garçon* ; en 5 (hiver), les premières réponses ont souvent été : *froid*, ou *bonhomme de neige* ; en 6 (chaud), il y eut quelques réponses *cochon*, en conformité avec le dessin... J'ai donc dû à chaque fois guider les élèves vers les réponses attendues.

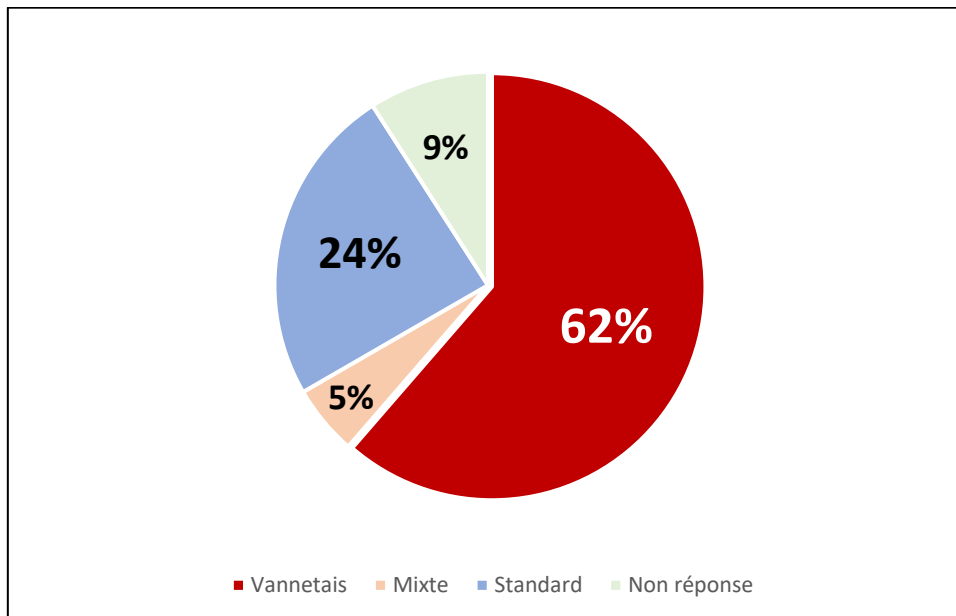
Certaines réponses (*bouche*, *an* et *eau*) ont presque toujours donné lieu à des réponses immédiates et sans hésitation. Pour d'autres au contraire, l'élève restait plusieurs secondes silencieux, donnant l'impression de chercher dans ses souvenirs et donc de connaître le mot. J'ai donc parfois amorcé les réponses, en prononçant le premier phonème. Cette technique n'a pas toujours fonctionné, soit parce que l'élève continuait à hésiter, soit parce que les deux réponses possibles présentaient une grande différence entre elles. Commencer une syllabe ou simplement la première consonne, revenait ainsi de fait à souffler une réponse. J'ai donc parfois préféré prononcer les deux formes potentielles (locale et standard), en demandant à l'élève laquelle des deux il connaissait et employait. Ces méthodes de « soufflage » peuvent être considérées comme problématiques, puisqu'elles pourraient fausser les résultats en faisant apparaître comme connus des termes en réalité inusités. Ce biais apparaît toutefois très limité : par exemple, pour *enfant*, quatre élèves (E3, E8, E10 et E11) se sont vus proposés les deux

formes (*krouedur/bugel*), mais tous ont opté pour *bugel*, se conformant en cela à l'usage des autres élèves qui n'avaient pas bénéficié du même stimulus. Deux d'entre eux (E8 et E10) ont même transformé le mot proposé en le prononçant [bydʒel], avec une palatalisation que je n'avais pas prononcée moi-même, ce qui prouve leur familiarité avec le mot<sup>16</sup>. A l'inverse, pour le mot *grenouille* (*chignan/ran-glesker*) l'amorçage n'a produit aucune réponse chez E1 et E2, pas plus que la confrontation aux deux mots chez E3 et E4. Les élèves ne se sont donc pas sentis obligés de fournir une réponse et il est permis de penser qu'ils n'ont pas été orientés outre mesure.

## 2. Résultats

### 2.1. Aperçu général

Dans l'ensemble, les résultats évoquent fortement ceux déjà passés pour évaluer l'aspect phonologique du breton des enfants (Le Pipec 2022-a et 2022-b) : malgré la présence de formes standard, le phénomène qui s'impose est la domination très nette des formes réputées vannetaises. Le graphique ci-dessous en donne la mesure :

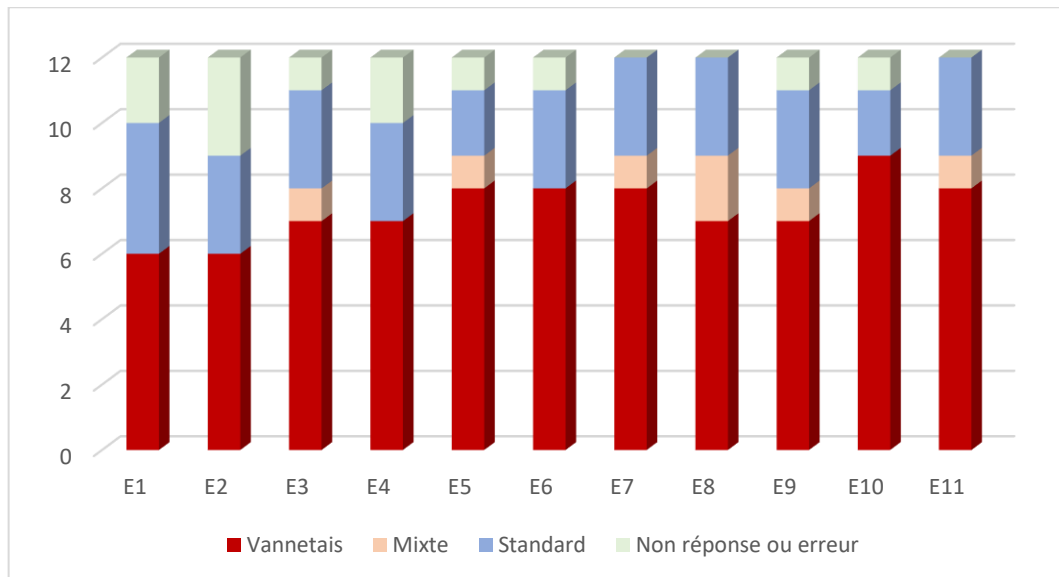


Les douze mots soumis aux onze élèves du groupe fournissaient un corpus potentiel de cent trente-deux réponses. Dans douze cas, aucune réponse n'a été fournie, ce qui laisse donc cent vingt items analysables. Traduites en pourcentages globaux, les formes vannetaises représentent 61,4% des réponses, face à 24,2% de formes standard. A ces deux catégories s'ajoutent les usages *mixtes*, qui correspondent à la production des deux formes attendues. Ainsi, pour *décembre*, E3 ne parvient pas à fournir une réponse spontanée. L'amorçage s'avérait

<sup>16</sup> Cette palatalisation n'est pas attestée dans les parlers de terrain, puisque les régions qui emploient *bugel* sont celles où la palatalisation est quasiment inconnue. La forme [bydʒel] est donc un artefact, résultant de l'hybridation entre un vocable du nord-ouest et une tendance phonétique du sud-est. Ou si l'on veut, un emprunt du vannetais au breton du nord-ouest... En tout cas, c'est un phénomène propre à la langue des apprenants, qui a acquis une certaine stabilité et qui est vraisemblablement présent de ce fait dans le parler des enseignants et donc de leurs élèves.

difficile étant donnée la très grande différence entre les deux formes (*an Azvent* et *Kerzu*), il m'a donc fallu lui soumettre les deux mots. L'élève les reconnaît alors toutes les deux et affirme les employer, sans donner de préférence. A la différence de E4 (qui dans la même situation opte seulement pour *Kerzu*), et de E10 (qui choisit *an Azvent*).

Le graphique ci-dessous montre que la variabilité entre élèves est assez peu importante, ce qui semblerait témoigner d'une assez grande homogénéité des pratiques lexicales :



## 2.2. Grandes tendances

L'ensemble des résultats à ce test lexical peut être synthétisé grâce au tableau suivant :

		Breton local	Breton standard
1	Enfant ( <i>krouedur / bugel</i> )	0	12
2	Cheval ( <i>jao / marc'h</i> )	12	1
3	Grenouille ( <i>chignan / ran, glesker</i> )	7	1
4	Bouche ( <i>beg / genoù</i> )	12	0
5	Hiver ( <i>gouiañv / goañv</i> )	12	0
6	Chaud ( <i>toemm / tomm</i> )	4	7
7	Beurre ( <i>amonenn / amann</i> )	12	0
8	An ( <i>blez / bloaz</i> )	12	0
9	Décembre ( <i>an Azvent / Kerzu</i> )	8	5
10	Ferme ( <i>tachenn / atant</i> ou autre)	3	0
11	Eau ( <i>doùr / dour</i> )	12	0
12	Renard ( <i>luhern / louarn</i> )	0	12
		<b>94</b>	<b>26</b>

Quatre réponses exploitables sur cinq apparaissent donc conformes au breton pratiqué localement. Mais avec des exceptions notables sur certains mots. Afin de donner un maximum



de lisibilité à l'analyse des résultats, je vais procéder comme pour le test 1, en regroupant les réponses selon le type de breton auquel elles renvoient.

### 2.2.1. Cas de prééminence du breton standard

Seuls deux mots se distinguent nettement sous ce jour : *enfant* et *renard*. Ce sont ainsi respectivement *bugel* et *louarn* qui sont produits par les élèves dans la totalité des cas, au détriment des formes vannetaises *krouedur* et *luhern*.

Curieusement, *bugel* est concurrencé par *bugale*, qui en est la forme du pluriel, mais qui n'est pas toujours identifiée comme telle. Les mutations apparaissent par ailleurs de façon anarchique (phénomène analysé par un autre test), de sorte que l'on relève des formes aberrantes telles que *\*ur vugale* (*\*un enfants*). Autre forme plus ou moins aberrante, la présence d'une prononciation palatalisée, qui a déjà été discutée plus haut. En-dehors de ces péripéties, le mot est bien connu des élèves, ce qui est bien compréhensible puisqu'il fait partie du vocabulaire quotidien d'une école. Sept élèves le produisent spontanément<sup>17</sup>. Pour les autres<sup>18</sup>, un amorçage a été nécessaire mais, comme expliqué plus haut, la grande différence entre les deux termes m'a amené à procéder à la confrontation aux deux mots. Tous ont alors répété *bugel* et déclaré ne pas connaître *krouedur*.

Pour *louarn*, la carte 12 montre que la région d'enquête se situe à la limite d'emploi des deux formes. Le choix de la variante standard pourrait donc s'expliquer paradoxalement par la recherche de conformité à certains parlers locaux, dans le nord de la zone d'enquête. Cette hypothèse paraît toutefois peu probable, car ce serait un cas unique : je n'ai pas relevé dans le parler des enseignants d'autres marqueurs lexicaux propre à cette micro-région, comme *postal* pour *courir* ou *tad-ki*, *mamm-gi* pour *grand-père* et *grand-mère*... Par ailleurs, quand un enseignant ou un locuteur se trouve face à une alternative entre breton standard et breton local et qu'il souhaite privilégier le second, c'est logiquement la forme la plus éloignée du standard qui sera choisie. La forme *louarn* trouve donc plus vraisemblablement sa source dans un usage livresque de la part des enseignants<sup>19</sup>.

Un autre mot se signale par une forte propension aux réalisations standards : *chaud*, avec sept réponses *tomm* et seulement quatre *toemm*. Pour presque tous, le mot a été produit spontanément, mais en laissant une phrase en suspens (le dessin n'étant apparemment pas assez explicite) : *ceci est chaud, an dra-se zo*... Seul E10 a alors eu besoin d'un amorçage, qui devant ses hésitations m'a conduit à lui présenter les deux formes. Il a alors validé et répété *toemm*. Comme indiqué plus haut, il y aurait un léger biais pour les formes standards chez les élèves les plus âgés.

### 2.2.2. Prééminence globale du vannetais

---

<sup>17</sup> E1, E2, E4, E5, E6, E7 et E9.

<sup>18</sup> E3, E8, E10 et E11.

<sup>19</sup> S'y ajoute aussi le fait que la graphie <louarn> ne laisse pas deviner une oralisation spécifique dans la région concernée, contrairement à d'autres catégories de mots : ainsi le graphème <oa> y renvoie, à quelques exceptions près, à des prononciations [we, we, ʷe, ʷe]. Un apprenant qui s'initie au vannetais sait donc que le mot *loar* (lune), prononcé [loar] ou [lwar] dans les parlers du nord-ouest, devra se prononcer [lwær], [lwer], [lʷer] ou [lʷer]. Il n'en va pas de même pour le graphème <oua>.

La domination du lexique vannetais est toutefois le phénomène nettement majoritaire. Le mot qui se détache le plus nettement est *blez* (an), produit spontanément par tous les élèves (sous la forme mutée : {*tri*} \**vlez*, {trois} ans<sup>20</sup>). D'autres mots ont nécessité un amorçage chez quelques-uns : *beg*<sup>21</sup> (bouche), *gouiañv*<sup>22</sup> (hiver), *amonenn*<sup>23</sup> (beurre), *dour*<sup>24</sup> (eau, prononcé [dœr], à la différence du standard *dour*, [dur]), mais pour tous ceux-ci, les élèves produisent *in fine* uniquement la forme vannetaise.

Il en va à peu près de même avec *jao* (cheval), produit sous cette forme par tous<sup>25</sup>. L'hésitation m'a cependant paru plus marquée pour E8, bien que sa réponse *jao* ait jailli énergiquement après amorçage. Par souci de rigueur, je lui ai donc soumis l'autre réponses, le mot standard (*marc'h*), qu'il a dit connaître également. Je dois donc reconnaître *a posteriori* que j'ai moi-même involontairement pu fausser le résultat : l'amorçage [3...] visant à produire *jao* excluait évidemment la réponse *marc'h* chez les autres élèves, qui la connaissaient peut-être également. Si donc E8 est le seul à fournir une réponse mixte, il est fort possible que le binôme lexical soit connu du reste du groupe.

Le mot *grenouille* offre curieusement des réponses assez tranchées, qui ont déjà été évoquées plus haut : le mot est inconnu, sous quelque forme que ce soit (même après amorçage ou confrontation) chez les quatre élèves de CM2 : E1, E2, E3 et E4. A l'inverse, tout le reste du groupe produit *chignan*, soit après amorçage<sup>26</sup>, soit après confrontation<sup>27</sup>. E9 produit même deux formes : *chignan* et *ran* après confrontation. Mais peut-être sous l'effet de la timidité, sa réponse semble mal assurée. Il donne en tout cas la préférence à la forme vannetaise *chignan*.

*Décembre* est également problématique. Seuls E1 et E2 répondent spontanément, mais ils répondent *Du*, c'est-à-dire « novembre ». Je ne m'explique pas par quelle inattention je ne n'ai pas relevé l'erreur et ne les ai pas incités à fouiller dans leur mémoire<sup>28</sup>. Tous les autres élèves ont d'ailleurs été victimes de confusions, donnant des réponses correspondant à « juillet », « octobre »... A partir de E3, j'ai donc résolu de confronter les élèves à *Kerzu* et *an Azvent*. Seul un élève<sup>29</sup> a opté pour *Kerzu* exclusivement ; trois autres<sup>30</sup> ont validé *an Azvent* ; les cinq autres<sup>31</sup> déclarent connaître les deux.

Enfin, le mot *ferme* pose aussi de réelles difficultés d'interprétation. Face au dessin, aucun élève n'a été capable de nommer le concept en breton. La tâche d'amorçage s'avérait un peu compliquée, devant la multiplicité des réponses possibles (la très relative prééminence de *atant* dans les dictionnaires permet de considérer celui-ci comme la forme standard, malgré son faible usage sur le terrain, cf. carte 10). Trois élèves<sup>32</sup> produisent néanmoins le vannetais *tachenn*. Quatre autres<sup>33</sup> ne reconnaissent pas le terme par amorçage et restent donc muets. Le véritable

---

<sup>20</sup> Le nombre *trois* est induit par le dessin. La forme correcte aurait été : *tri blez*.

<sup>21</sup> Confrontation aux deux mots pour E9.

<sup>22</sup> Amorçage pour E2, E7, E8, E9, E10 et E11 ; confrontation aux deux mots pour E4 et E5.

<sup>23</sup> Amorçage pour E2, E4 et E8 ; confrontation aux deux mots pour E1 et E9.

<sup>24</sup> Confrontation aux deux mots pour E5 et E9.

<sup>25</sup> Amorçage pour E1, E4, E5, E8, E9, E10 et E11.

<sup>26</sup> E6 et E11.

<sup>27</sup> E5, E7, E8, E9 et E10.

<sup>28</sup> Peut-être ai-je été trop respectueux du principe de la source brute, estimant qu'une forme erronée avait sa place dans le corpus... Précisons aussi que *Du* signifie certes *novembre* en breton standard, mais que le vannetais utilise pour ce mois *Kala-gouiañv*. L'usage du standard *Du* par E1 et E2 m'a donc peut-être paru suffisamment interprétable ?

<sup>29</sup> E4.

<sup>30</sup> E6, E9 et E10.

<sup>31</sup> E3, E5, E7, E8, et E11.

<sup>32</sup> E3, E7 et E11.

<sup>33</sup> E4, E5, E6, et E9.

défi interprétatif est posé d'une part par deux élèves<sup>34</sup> qui reconnaissent bien *tachenn* par amorçage, mais qui disent en ignorer le sens ! Enfin, par deux autres élèves<sup>35</sup> qui le reconnaissent, mais attribuent au mot le sens qu'il a en breton standard, c'est-à-dire celui de *terrain*. Pour un traitement cohérent des données, lorsqu'aucun sens n'est reconnu, j'ai considéré les réponses comme fautives. Lorsque c'est le sens de *terrain* qui est donné, en dépit du dessin, j'ai considéré les réponses comme relevant du breton standard. La « prééminence » des réponses de type vannetais avec ce terme est donc confirmée, mais d'extrême justesse.

## Conclusions

Ce test lexical examine les choix lexicaux opérés par l'école, en les envisageant comme répondant ou non à une stratégie favorisant la communication entre les enfants et les bretonnants ataviques qui les entourent. De ce point de vue, les résultats vont bien dans le sens d'une continuité culturelle et linguistique. Les deux tiers des mots testés montrent des réponses de type vannetais, proportion qui monte même aux quatre cinquièmes lorsque l'on corrige l'échantillon en éliminant les non-réponses. Ce qui permet donc de dire que, lorsque les usages lexicaux diffèrent significativement entre breton local et breton standard (ce dernier étant identifiable au breton véhiculé par les supports livresques et didactiques), les enseignants optent très majoritairement pour les formes locales. Car il va sans dire que le breton relevé chez les élèves ne fait que refléter les usages de leurs enseignants. On ne peut donc affirmer que l'école œuvre au remplacement du breton local par un breton artificiel ou étranger à la région de l'enquête. Ce qui se déroule sous nos yeux est plutôt une forme d'hybridation entre plusieurs types de breton, où l'élément local reste prédominant. La façon dont s'opère cette hybridation reste néanmoins curieuse à certains égards : pourquoi le mot *enfant* est-il exprimé par la forme standard *bugel*, alors que pour *cheval*, c'est la forme locale *jao* qui est privilégiée ? Dans un cas comme dans l'autre, l'accès aux doublets paraît aussi aisé, pour qui se donne la peine de chercher et souhaite donner à son breton une couleur soit locale, soit standard, mais avant tout cohérente. Il faut donc sans doute y voir l'effet de modes lexicales, qui dépassent les choix individuels et auxquelles les enseignants ont été confrontés dans leur phase d'apprentissage du breton : il serait désormais admis chez les nouveaux locuteurs du breton que *bugel* peut s'employer partout, alors que *jao* serait un marqueur vannetais, à préférer à *marc'h* pour les locuteurs désireux de parler selon l'usage traditionnel de ce territoire... C'est ce que suggère en tout cas l'observation des pratiques chez les jeunes locuteurs, qui présentent des tendances analogues, avec d'autres marqueurs dans les autres régions de Bretagne. Par conséquent, bien que l'échantillon retenu n'atteste en principe que les choix opérés dans une seule école, il est permis de penser qu'ils sont représentatifs d'une tendance plus générale.

---

<sup>34</sup> E2 et E10.

<sup>35</sup> E1 et E8.

## ***Bibliographie***

- BENTAHILA Abdelâli et DAVIS Eirlys, 1993, « Language Revival :Restoration or Transformation ? », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 14-5, p. 355-374.
- BLANCHET Philippe, 2018, *Eléments de sociolinguistique générale*, Limoges, Lambert Lucas.
- DESHAYES Albert, 2003, *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez, Le Chasse-marée.
- FAVEREAU Francis, 1992, *Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh.
- FLEURIOT Léon, 1964, *Dictionnaire des gloses en vieux-breton*, Paris, Klincksieck.
- HEMON Roparz, 1965, *Dictionnaire français-breton*, Brest, Al liamm.
- HENRY Victor, 1900, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, Plihon et Hervé.
- HORNSBY Michael, 2015, *Revitalizing Minority Languages*, Palgrave MacMillan Basingstoke.
- JONES Mari C., 1998, *Language Obsolescence and revitalization*, Clarendon Press, Oxford.
- KERVELLA Divi, DESBORDES Yann & KADORED Iwan, 1993, *Dictionnaire bilingue français-breton, geriadur divyezhek brezhoneg-galleg*, Lesneven, Mouladurioù hor yezh
- LE PIPEC Erwan, 2018, « Le lexique mathématique breton : bilan et perspectives », *La Bretagne linguistique* n°22.
- LE PIPEC Erwan, 2021, « L'école, planche de salut du breton ? », *Glottopol* n°35.
- LE PIPEC Erwan, 2022-a, « Entre objectif patrimonial et contraintes de l'acquisition scolaire : à quoi ressemble le breton des enfants d'aujourd'hui ? », in Nicolas Sorba (dir.) « Transmettre les langues : pourquoi et comment ? », tome 2, EME, Louvain-la-Neuve.
- LE PIPEC Erwan, 2022-b, « Le breton et l'école : 1499-1794, analyse d'un échec, ou pourquoi le breton n'est-il pas devenu une langue de scolarisation ? », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°129-1, p.71-91.
- LE PIPEC Erwan, 2022-c, « Transmission ou transformation ? A quoi ressemble le breton scolaire aujourd'hui ? », *La Bretagne linguistique* n°24.
- LOTH Joseph, 1884, *Vocabulaire vieux-breton*, Paris, Vieweg.
- MADEG Mikael, 2010, *Traité de prononciation du breton du Nord-ouest*, Brest, Emgleo Breiz.
- TROUDE Amable-Emmanuel, 1842, *Dictionnaire français et celto-breton*, Brest, Lefournier.
- VALLEE François, 1931, *Grand dictionnaire français-breton*, Rennes, Imprimerie commerciale de Bretagne.